



Chers parents

Vous avez inscrit votre enfant dans un établissement catholique d'enseignement.

L'association des parents d'élèves de l'ensemble scolaire Saint Jean Paul II (Ecole Saint Charles, Collège Saint Michel, Lycée Pasteur) est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue. L'Apel, Association des parents d'élèves de l'enseignement libre, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participe concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement :

- **accueil des nouveaux parents,**
- **mise en place et formation des parents correspondants,**
- **animation du Bureau de documentation et d'information sur l'orientation (BDI Orientation),**
- **représentation au conseil d'établissement et auprès de l'organisme de gestion,**
- **organisation de la fête de l'école, de conférences et de débats sur des sujets éducatifs qui intéressent tous les parents.**

Nos actions dans l'établissement :

L'aide au financement de projets et matériel pédagogiques : voyages scolaires école/collège/lycée ; spectacle maternelle, Carnaval, équipement des cours de récréation, achat de matériel numérique, intervenants...

Une participation aux événements de l'établissement : kermesse au primaire, cadeaux de fin d'année ou d'accueil école/collège/lycée, portes ouvertes, marché et goûter de Noël...

L'organisation de Rencontres entre parents, de conférences, de tombola, de ventes, de vide grenier...

L'Apel, c'est enfin quatre services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation :

- **Famille & éducation**, le magazine de l'Apel qui, tous les deux mois, apporte aux parents d'élèves des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, les questions éducatives et de société, et les activités de loisirs pour les enfants.
- **www.apel.fr**, le site internet de l'Apel qui, mis à jour quotidiennement, répond aux interrogations des parents sur la scolarité et l'éducation de leurs enfants.
- **Apel Service**, un service téléphonique (**01 46 90 09 60**), où des spécialistes (conseillers scolaires, éducateurs spécialisés, psychologues ...) répondent à toutes les questions des parents concernant la scolarité, l'orientation, les difficultés éducatives rencontrées.
- **Le Service d'information et de conseil aux familles**, présent dans la plupart des Apel académiques et départementales, qui initie et soutient la mise en place d'actions dans les domaines de l'orientation et du rapprochement entre école et monde professionnel, et accompagne les familles ayant un enfant à besoins éducatifs particuliers.

Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'Apel que grâce au soutien de tous les parents. C'est pourquoi, il vous est proposé d'adhérer à l'Apel et la cotisation, sera portée sur la facture de scolarité de votre enfant.

**POUR NOUS REJOINDRE NOUS VOUS DONNONS RENDEZ VOUS
A NOTRE ASSEMBLEE GENERALE QUI AURA LIEU
VENDREDI 4 OCTOBRE 2024 A 18H AU COLLEGE SAINT
MICHEL 855 Rue du Bon Vent A AVIGNON (derrière Castorama)**

*L'Apel vous informe que vos coordonnées feront l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion de votre adhésion et de votre abonnement à la revue Famille et éducation.
L'Apel nationale, ainsi que vos Apel d'établissement, départementale et académique et la société d'édition de Famille et éducation sont destinataires de ces informations et des références de l'établissement scolaire dans lequel votre enfant est inscrit.*

Pour en savoir plus sur les modalités de traitement de vos données dans le cadre des différents services fournis par l'Apel, vous pouvez consulter la politique de protection des données de l'Apel nationale à tout moment sur le site internet www.apel.fr ou vous rapprocher de votre Apel d'établissement. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité en adressant un courrier à l'Apel nationale- 277, rue Saint-Jacques -75240 paris cedex 05